

# COSEFAMIE AIDANTS FAMILIAUX

COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA FAMILLE ET DE L'EMPLOI



COSEFAMIE AIDANTS FAMILIAUX  
COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA FAMILLE ET DE L'EMPLOI

**Les aidants familiaux viennent en aide de façon bénévole à une personne dépendante, membre de leur famille ou de leur entourage, souffrant de handicap, de maladie chronique ou de tout autre problème de santé. Ce rôle, essentiel dans une société qui entend renforcer les solidarités à tous les niveaux, n'est pas reconnu.** Lorsque l'aidant familial se trouve à nouveau en situation de recherche d'emploi, il doit affronter un contexte difficile : un marché du travail de plus en plus spécialisé, où la valeur ajoutée de son expérience - acquise informellement durant les années d'accompagnement d'un proche -, n'est pas valorisée. Éloigné de la réalité des entreprises, parfois sans formation, l'aidant familial doit faire face à de réelles difficultés pour se réinsérer professionnellement. De surcroît, les aidants familiaux étant en majorité des femmes dans la tranche d'âge 45 ans et plus, leur difficulté d'insertion est d'autant plus grande.

Pourtant, les aidants familiaux possèdent précisément ces compétences qui sont particulièrement recherchées dans le secteur des services à la personne. Face à un vieillissement de la population en Europe, dans une société où le bien-être des personnes dépendantes est de mieux en mieux pris en considération, l'offre dans ce domaine va croissant et ouvre un champ professionnel important pour les aidants familiaux. Leurs compétences et leur expérience, très précieuses, sont transférables professionnellement. Encore faut-il qu'existe une passerelle entre ces compétences et les besoins dans ce secteur. Il convient pour cela de mettre en place **une reconnaissance formelle** du rôle qu'ils ont joué pendant des années dans leur sphère personnelle. **C'est là l'enjeu majeur et l'objectif principal du projet COSEFAMIE (COMPÉTENCES AU SERVICE DE LA FAMILLE ET DE L'EMPLOI) Aidants familiaux : créer les bases et établir des grilles de compétences destinées à formaliser une accréditation professionnelle commune à l'ensemble de l'Union Européenne, afin de valoriser l'expérience des aidants familiaux et de faciliter leur insertion professionnelle.**

## OBJECTIFS

Le projet COSEFAMIE Aidants familiaux vise à établir un protocole commun au niveau européen afin d'obtenir la certification professionnelle des aidants familiaux (reconnaissance des compétences acquises de manière informelle dans la prise en charge d'une personne dépendante). Un référentiel de compétences commun à toute l'Union européenne facilitera l'intégration au marché du travail d'un public (principalement des femmes dans la tranche d'âge 45 ans et plus) confronté à de réelles difficultés d'insertion professionnelle. Il permettra également de répondre à la forte demande émergeant dans le secteur de l'aide à domicile ou des services à la personne, en utilisant les compétences des aidants familiaux, dont l'expérience acquise dans ce domaine est particulièrement précieuse.

**MEMBRES** Sept organismes européens collaborent au projet COSEFAMIE Aidants familiaux. Liés à la formation et/ou au secteur des services à la personne, ils possèdent une expérience significative dans leurs domaines d'activité. Ces organismes sont :

- **L'Institut pour le Développement et la Formation de Corse**, France, (porteur de ce projet).
- **Akadémia Vzdelávania**, Slovaquie.
- **Scuola Centrale Formazione**, Italie.
- **Caring for Carers**, Irlande.
- **Integra Plus**, Belgique.
- **L'ADMR** (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Haute-Corse, France.
- **Le Département de la Promotion Économique, de l'Emploi, du Commerce et du Tourisme** de la Mairie de Saint-Jacques de Compostelle, Espagne.

## LEONARDO DA VINCI

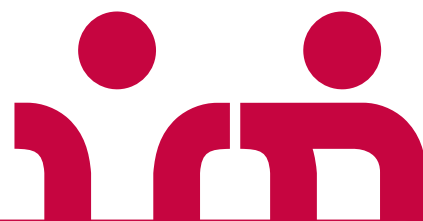
Le projet **COSEFAMIE Aidants Familiaux** s'inscrit dans le cadre du programme européen Leonardo da Vinci. Ce programme, destiné à promouvoir une Europe de la connaissance, à donner une impulsion aux systèmes de formation et d'enseignement européen, met l'accent sur l'apprentissage tout au long de la vie, un développement économique harmonieux et une plus grande cohésion sociale. Le projet **COSEFAMIE Aidants Familiaux** mise, parmi d'autres mesures, sur l'amélioration de la transparence et de la reconnaissance des qualifications et des compétences, y compris celles acquises d'une manière non formelle, c'est-à-dire sans accréditation professionnelle.

## PROJET

Le projet **COSEFAMIE Aidants familiaux** s'attache à :

- Etablir une grille commune de compétences transversales et spécifiques, propres au profil de chaque personne aidée (en fonction de l'âge, du handicap, etc),
- Comparer cette grille avec les différents types de formations qualifiantes existant dans chaque pays européen, afin de fournir une ou des formations complémentaires favorisant l'insertion professionnelle des aidants,
- Comparer la grille des compétences acquises avec les besoins identifiés dans les entreprises du secteur tertiaire,
- Favoriser l'accès des aidants familiaux à l'information concernant les mesures d'accompagnement,
- Au niveau expérimental :
  - Accompagner les aidants familiaux dans la reconnaissance des compétences acquises de manière informelle (le Guide de l'aidant familial du Ministère français de la Santé et de la Solidarité est le point de référence),
  - Proposer aux aidants familiaux de réaliser un bilan des compétences qu'ils ont acquises dans le cadre de l'accompagnement d'un de leurs proches,
  - Proposer des modules de formation (complémentaires aux compétences acquises) ou d'orientation auprès des organismes de formation compétents,
  - Faire des propositions de positionnement dans le Cadre Européen des Certifications et intégrer ces propositions dans la Charte de l'aidant familial.

**Les résultats du projet seront exploités utilement par les demandeurs d'emploi et les actifs du secteur des soins aux personnes dépendantes.**



reino unido  
bélxica  
francia  
eslovaquia



Pour s'informer, rendez-vous sur les sites :

[www.aidantsfamiliaux.com](http://www.aidantsfamiliaux.com)

**ID Formation** : [www.idf-corse.eu](http://www.idf-corse.eu)

**ADMR** : [www.admr2b.org](http://www.admr2b.org)

**Integra Plus** : [www.integraplus.be](http://www.integraplus.be)

Ce projet a été financé avec le soutien de la Commission européenne.

Cette publication n'engage que son auteur et la Commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

